

Le preneur d'assurance

SOUMAH ZELATEUR
Madame Sophie Edith SOUMAH ZELATEUR
9 rue Parrot, CS72809
75012 Paris
Référence client: MRTFNB

Les conditions de garantie

Catégorie Assurances professionnelles, Métiers du Conseil

Les activités garanties et le chiffre d'affaires

- L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

Conseil en Entreprise

- Conseil en stratégie, organisation, développement et management d'entreprises
- Conseil en qualité et/ou en certification
- Conseil en systèmes d'information
- Réalisation d'audits de certifications portant sur les méthodes d'organisation et de process des entreprises

Juridiction et loi applicables

- Monde entier hors USA/Canada

Période de validité

La présente attestation est valable pour la période du 24 juillet 2024 au 23 juillet 2025.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales et des modules n°RC1006, n°MAN0407 et n°PJ0116.

Paris, le 24/07/2024
Les assureurs



TABLEAU DES GARANTIES ET DES FRANCHISES

Responsabilité Civile Professionnelle

Etendue des garanties	50 000,00 €
	par sinistre et par année d'assurance

Dont :

- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	50 000,00 €
	par sinistre et par année d'assurance

Protection Juridique

Etendue des garanties	50 000,00 €
	par litige